

## **La filière agricole au cœur des villes en 2030**

AgroParis Tech Engref - Camille Blaudin de Thé ; Amandine Erktan ; Charles Vergobbi  
Paris : MAAP, février 2009, 60 p.

La ville est aujourd'hui un acteur de l'agriculture. En revanche, la participation des activités agricoles à l'économie générale des espaces urbains reste encore à établir : quels facteurs sont susceptibles de faire évoluer l'agriculture dans une aire urbaine ? Quels sont les facteurs qui favorisent le maintien d'une agriculture urbaine dynamique, ainsi que les types de gouvernance adaptés pour ces zones bien particulières que sont les aires urbaines. Partant, quelles formes pourraient prendre l'agriculture urbaine en 2030 (verticale, archipels verts, îlots de grande taille, parcelles intégrées à des nouvelles formes d'habitat collectif) ?

Pour répondre à ces questions, un TGE (travail de groupe d'élèves) a été confié à des élèves de l'AgroParisTech ENGREF.

L'analyse de l'agriculture francilienne a permis de dégager les tendances lourdes de l'agriculture francilienne ainsi que ses signaux faibles d'évolution. De cette analyse sont tirées les variables retenues pour l'élaboration des scénarios. Ensuite sont présentés des exemples innovants d'agriculture urbaine et des exemples de gouvernance originaux dans des métropole dans différents pays en Europe et en Amérique du Nord. Enfin, l'élaboration de 5 scénarios prospectifs à l'horizon 2030 permet d'analyser les nouveaux liens possibles entre ville et agriculture.

### **Scénario 1 : Évolution tendancielle de l'agriculture urbaine**

L'accord trouvé à l'OMC pour conclure le cycle de San Francisco sur la suppression totale des aides agricoles non-environnementales et la fin des barrières douanières a eu des répercussions importantes sur la refonte de la PAC en 2023. Reléguée au rang de politique sectorielle au sein de l'Union, la PAC s'est concentrée sur la protection de l'environnement et le développement rural. L'arrivée massive sur le marché de produits australiens et brésiliens a affaibli et provoqué en moins de dix ans la disparition de la moitié des exploitations françaises. Particulièrement touchées, les exploitations sur l'aire urbaine ont vu leur nombre chuter fortement et les exploitations rescapées se sont considérablement agrandies pour faire face à la concurrence mondiale. Les exploitations sur l'aire urbaine produisant un produit à forte valeur ajoutée (AOC, labels...) ont mieux résisté et pu augmenter les quantités de produits exportés.

En réaction à une libéralisation toujours plus poussée des échanges, des groupes de « consomm'acteurs » se sont constitués partout sur le territoire. Pour des raisons environnementales autant qu'idéologiques, les membres de ces groupes, qu'on estime à 10% de la population totale, ont constitué des marchés alimentaires parallèles sur le modèle des AMAP. Ces débouchés permettent à une frange des exploitations spécialisées, de taille assez faibles et peu capitalisées, de survivre en s'appuyant sur la valeur que le local confère au produit.

### **Scénario 2 : L'agriculture disparaît des villes**

En 2015, un grand scandale sanitaire bouleverse l'agriculture périurbaine. Les produits agricoles en milieu périurbain présentent en effet un fort taux de toxicité. Cette toxicité serait à relier à la présence de microparticules relâchées par les voitures. Il est établi avec certitude que la consommation de ces produits augmente très significativement la probabilité de développer certains types de cancers. Première à réagir, l'industrie agroalimentaire française a immédiatement rompu ses contrats d'intégration verticale avec les exploitants situés en zone périurbaine. Suite à des vagues de boycott des produits périurbains et une peur généralisée de contamination, les pouvoirs publics réagissent. Le principe de précaution est appliqué : un vaste programme de recherche est lancé pour découvrir l'origine plus précise de la toxicité. En attendant, de grandes distances de sécurité doivent être appliquées (les cultures alimentaires ne doivent pas se situer à

moins de 400 mètres des routes très fréquentées). L'agriculture périurbaine est soumise à des pressions extrêmement fortes. Peu d'exploitations dans cette zone demeurent viables. L'Etat aide à la reconversion des agriculteurs, et les zones anciennement cultivées sont aménagées en zone tampon protégeant « l'agriculture rurale » de la pollution urbaine. La crise sanitaire a été gérée, cependant les craintes demeurent, la population devient extrêmement regardante sur l'origine de la localisation des produits et leur éventuelle contamination. L'Etat lance des études sur la production agricole en atmosphère confinée. La production végétale et animale dans des tours est envisagée. Les friches urbaines sont laissées plus ou moins à l'abandon, et sont baptisés « réserves de biodiversité ». Des serres sous atmosphère confinée sont installées, les cultures hydroponiques sont privilégiées car moins coûteuses et à plus fort rendement.

### **Scénario 3 : Paupérisation de la population et agriculture urbaine vivrière**

Depuis 2009, le développement du marché agricole international s'est inscrit dans un contexte de libéralisation des échanges conformément aux accords de l'OMC. Une forte dépendance alimentaire entre les différentes régions du monde s'est installée. La majeure partie des produits alimentaires sont de type transformés, dans des industries agroalimentaires, et transitent par la grande distribution. Coûteux en énergie, ce système repose alors sur une forte consommation des ressources fossiles.

En 2025, la France traverse une crise économique semblable à celle de 2008. Une part significative de la population éprouve alors des difficultés financières à s'approvisionner en denrées alimentaires en quantité et surtout en qualité satisfaisante.

Dans ce contexte de paupérisation et d'exclusion d'une part de la population, les pouvoirs publics tentent de mettre en place des aides spécifiques pour ces populations défavorisées. La distribution de tickets de ration alimentaire est instituée. Sous l'impulsion de politiques sociales locales, des réseaux d'associations développent des jardins ouvriers sur les toits d'immeubles et sur les autres espaces ouverts de la ville. De telles initiatives permettent d'améliorer le cadre de vie et la qualité de l'alimentation des populations fortement touchées par la crise. Ces initiatives d'agriculture dans la ville participent également au développement économique et ont un rôle d'intégration social fort. Des réseaux de récupération des déchets urbains organiques à l'échelle du quartier sont mis en place pour amender ces cultures. Par ailleurs, les associations se sont lancées dans la distribution de kits de culture hydroponique, permettant aux populations les plus défavorisées d'assurer une partie de leur approvisionnement en cultivant directement chez eux.

### **Scénario 4 : Contractualisation de l'agriculture urbaine**

Dans un contexte d'augmentation des échanges de denrées agricoles et de baisse progressive de toutes barrières douanières, la décennie 2010-2020 a été marquée par une forte progression de la spécialisation agricole des régions et des Etats. C'est à la suite d'une hausse soudaine des prix de l'énergie et une série d'incidents climatiques au Brésil et aux Etats-Unis au cours des années 2022-2023 qu'une crispation s'est sentie sur les cours mondiaux. Sans véritable crise alimentaire, les Etats se sont mis progressivement à reconsidérer peu à peu leur souveraineté alimentaire, sous la pression de leurs citoyens, et à s'affranchir des règles de libre circulation des denrées agricoles. En France, ce sont les Régions qui ont développé de véritables politiques agricoles destinées à assurer aux habitants une souveraineté maximale en matière agricole. Pour redynamiser les agricultures périurbaines en perte de vitesse, les Régions ont développé chacune des programmes de réinstallation de néo-ruraux sur des terres mises à leur disposition par la collectivité. Ces politiques sont relayés au niveau des communes avec la mise en place de contractualisation entre les autorités locales et exploitations environnantes. Ces contrats permettent d'assurer l'approvisionnement des villes en produits frais (légumes, fruits, œufs, fromages) à un prix directement fixé entre les autorités locales et les producteurs. Bien que contraints dans leurs choix de production, les paysans bénéficient de prix stables et d'avance sur leurs coûts de production.

## **Scénario 5 : L'agriculture urbaine paysagère et récréative**

Le processus de libéralisation des échanges se poursuit. La compétition est rude entre les pays. En France, les exploitations sont globalement fragilisées, certaines se regroupent, d'autres périssent. Les exploitations non spécialisées en zone périurbaine soumises à de fortes pressions ne sont pour la plupart plus viables.

Des associations d'urbains, soucieux de la préservation de leur cadre de vie, se sont mobilisées pour reconquérir ces espaces et font pression auprès des pouvoirs locaux pour un soutien à l'agriculture. Ces citoyens veulent des espaces soignés où se promener, des lieux préservés de détente et de loisir. Le processus avancé de décentralisation laisse une grande place à l'initiative locale y compris pour les politiques agricoles. Dans les communes périurbaines riches, des programmes agri-urbains voient le jour sur les terres des anciennes exploitations aujourd'hui abandonnées. Le foncier est protégé par la commune, les terres sont mises en location à des nouveaux exploitants qui sont soumis à des contrats précis. L'activité économique de production de denrées agricole n'est pas rentable, mais la commune rémunère à l'agriculteur les externalités positives générées par son exploitation: lutte contre les inondations, maintien du paysage de qualité, préservation de la qualité de l'eau... L'agriculture est entièrement soumise aux besoins des urbains exprimés par des associations de riverains.

Les terres agricoles sont parcourues de sentiers de randonnée, les fermes se doivent d'accueillir les riverains. Les abords des villes deviennent des parcs récréatifs entretenus par de l'agriculture contractualisée. La production doit se faire selon des techniques respectueuses de l'environnement et considérées comme 'traditionnelles' par les consommateurs.